

ABONNEMENT

saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 JUIN

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Ce ne sera pas encore pour cette fois-ci. On aura encore recours aux expédients. C'était à prévoir.

La commission du budget vient d'admettre le principe d'un emprunt.

Les commissaires qui, individuellement, affirmaient récemment qu'ils ne s'entendaient avec le ministre des finances sur aucun des points essentiels du budget, qu'ils ne céderaient pas, qu'ils ne transigeraient pas, se montrent beaucoup moins fermes lorsqu'il s'agit de voter en séance de la commission.

Non seulement ils admettent l'emprunt, ce qui était à prévoir, mais ils disent maintenant qu'ils ne repoussent pas d'une façon absolue les accroissements d'impôts proposés par le ministre des finances, et qu'ils se borneront à les rendre un peu moins lourds pour les contribuables.

Au fond, il est évident que, du côté de la commission, comme du côté du gouvernement, on est assez embarrassé.

En sorte qu'on cherche un terrain de transaction.

Et le budget de 1891, de même que celui de 1890, sera bouclé tant bien que mal.

La commission du budget a décidé la consolidation des 700 millions d'obligations sexennaires de la guerre, en réservant pour une prochaine séance le choix du titre de rente qui devra être substitué à ces obligations.

Elle examinera également s'il y a lieu d'appliquer intégralement le système de l'incorporation au budget ordinaire du budget extraordinaire de la guerre.

LA MISE EN LIBERTÉ

Depuis quelques jours, il n'est question dans les couloirs que de la mise en liberté de M^{re} le duc d'Orléans.

Certains novellistes assurent qu'ils ont les confidences de M. Constans, ministre de l'intérieur, et que le jeune Prince sera conduit à la frontière vendredi ou samedi.

D'autres prétendent qu'ils tiennent de M. de Freycinet que le premier conscrit de France sera détenu à Clairvaux au moins jusqu'au 14 juillet.

A en croire enfin plusieurs informateurs, il resterait en prison jusqu'à l'achèvement de la peine à laquelle il a été condamné par les magistrats de la troisième République, pour avoir voulu accomplir son devoir, parce que les ministres ne sont pas d'accord.

Que signifient toutes ces confidences ? En vérité, qu'ont à faire les ministres en cette question ? Rien.

Le décret de grâce, en vertu de l'article 3 de la loi constitutionnelle, appartient seulement au Président de la République, au président du conseil, au conseil lui-même ou à un ministre quelconque.

Il ne tient donc qu'à M. Sadi Carnot de faire remettre en liberté M^{re} le duc d'Orléans.

La Commission des grâces n'existe plus et la décision du Président n'a tout au plus qu'à être contresignée par le garde des sceaux.

La situation est donc bien nette, et si le fils de Monsieur le Comte de Paris, après avoir été iniquement condamné, est aussi iniquement détenu en prison, la responsabilité en est à M. Carnot.

Ni M. Constans, ni M. de Freycinet, ni aucun autre ministre n'a à donner son avis sur la question. Si la mise en liberté de M^{re} le duc d'Orléans est décidée, le ministre de l'intérieur, premier gardien du Prince, n'aura qu'à prendre les mesures nécessaires pour son accomplissement, mais alors il n'est que l'exécuteur d'une décision qui dépend absolument et uniquement du Président de la République, M. Sadi Carnot.

INFORMATIONS

LA LÉGISLATION OUVRIÈRE.

M. Ribot vient d'adresser à nos agents à l'étranger une circulaire pour les inviter à lui adresser des renseignements sur la condition des ouvriers dans les divers pays.

Les rapports demandés à nos agents devront contenir à la fois un résumé de la législation concernant les ouvriers, l'indication des projets de loi en voie d'élaboration ainsi qu'un aperçu des réformes auxquelles l'opinion publique paraîtrait favorable.

UN NOUVEAU DÉPLACEMENT DE M. CARNOT

M. Carnot doit, comme on sait, se rendre au mois d'août à La Rochelle pour présider à l'inauguration d'un nouveau bassin. On annonce, qu'à cette occasion, l'escadre de la Manche se rendra devant La Rochelle pour prendre part à de grandes manœuvres maritimes qui réuniraient trois escadres différentes. On ajoute que ces manœuvres retiendraient à La Rochelle le chef de l'Etat pendant quatre jours, au lieu d'un, ainsi qu'il en était question.

Les nouveaux notaires admis à prêter le serment exigé par la loi doivent, maintenant, par une nouvelle interprétation des règlements, prêter le serment aux institutions républicaines.

« Cet ordre ministériel, qui est une innovation, paraît arbitraire et illégal au dernier chef, » dit la Patrie.

Dès qu'il aura été élu sénateur du Lot-et-Garonne, M. Fallières pourra imposer la même obligation aux avoués, aux agréés, aux huissiers, et même aux plaideurs pendant qu'il y sera. Cela grossira toujours un peu la majorité.

LES PHARMACIES TENUES PAR LES SŒURS

Saviez-vous qu'un très grand danger menaçait la santé publique en France ? Ce danger provient des pharmacies tenues par des Sœurs. Les indigents y reçoivent gratuitement les médicaments dont ils ont besoin et qu'ils ne

pourraient pas se procurer ailleurs. Comprenez-vous maintenant à quel point l'abus est grave et le péril redoutable ? Heureusement, M. Chautemps veille. Conseiller municipal de Paris, M. Chautemps avait déjà fait la guerre à la quinine cléricale dans la capitale ; les pauvres savent tout ce qu'ils y ont gagné. M. Chautemps est maintenant député, et sa sollicitude s'étend sur le pays entier. Il vient de déposer une interpellation : il se propose de demander l'interdiction immédiate des pharmacies que les Sœurs dirigent. Applaudissez, monsieur Homais ! Vos instincts de libre-penseur vont être satisfaits et vos intérêts de pharmacien aussi. Vous serez débarrassé d'une concurrence et vous pourrez vendre vos drogues le prix que vous voudrez. Ce sera aux dépens des pauvres gens ; mais n'est-ce pas toujours à leurs dépens qu'opèrent nos laïciseurs ?

LA ROSIÈRE DE DOURDAN

On couronnait dimanche la rosière blanche à Dourdan.

Une foule plus considérable que d'habitude s'était donné rendez-vous cette année, car, depuis quelque temps, on annonçait que la duchesse d'Uzès couronnerait la rosière.

La rosière choisie cette année est une jeune blanchisseuse de vingt et un ans, M^{lle} Florentine Basle.

La proclamation solennelle a eu lieu à la mairie, en présence de toutes les autorités et au milieu d'un public considérable.

Des salves d'artillerie éclataient sur le parcours du cortège, et la Société musicale faisait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

La jeune fille a été ensuite couronnée par M^{me} la duchesse d'Uzès, puis tous les curieux se sont répandus sur la pelouse, où des jeux de toutes sortes avaient été organisés.

Le soir, la mairie et les rues ont été illuminées. Des guirlandes lumineuses décoraient gracieusement le parc ; le château étincelait de mille feux.

Après un feu d'artifice, par une nuit splendide, les bals ont commencé.

L'ŒUVRE DE HAINE

La laïcisation est bien une œuvre de haine, l'histoire suivante en est une preuve nouvelle.

En 1885, mourait l'abbé Polleux, curé de la pauvre paroisse de Saint-Maclou de Ronen, et dont la charité était légendaire.

Il légua par testament authentique : 1° un capital de 6,000 fr. à la fabrique de Saint-Maclou à charge de lui faire un service annuel de cinquante-deux messes ; 2° pareille somme à ses pauvres ; 3° son mobilier à son successeur pour être vendu, et le prix en être distribué aux pauvres de la paroisse.

La fabrique fit les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation d'accepter ce testament et de l'exécuter.

Cela dura combien de temps ?

Quatre années !

Où, quatre années, au bout desquelles le

conseil d'État répondit par un refus en ce qui concerne le legs fait aux pauvres.

En même temps un décret autorisait le Bureau de bienfaisance à accepter ce legs qui est d'une valeur de 12,000 fr. environ.

Le légataire universel, estimant que cette manière d'interpréter les volontés du défunt était d'une fantaisie par trop officielle, saisit les tribunaux qui lui donnèrent complètement raison en déclarant, conformément à la jurisprudence très précise sur ce point, qu'il n'était pas permis de violer la volonté du testateur en substituant un autre légataire à celui qu'il avait formellement désigné.

Mais comme, d'autre part, le légataire désigné était empêché de remplir les volontés du testateur par le veto administratif, le legs fut déclaré caduc.

Et les pauvres de la paroisse de Saint-Maclou perdent 12,000 fr.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'on avait exclu l'abbé Polleux du Bureau de bienfaisance par l'intermédiaire duquel on prétendait faire distribuer son argent... aux pauvres républicains et pas aux autres.

Car la charité officielle est rouge, et, pour y avoir droit, il faut porter sa couleur.

Elle ne donne pas les secours, elle les vend.

Et sa haine va jusqu'à ne pas permettre à un curé de laisser des aumônes aux malheureux qui cherchent à l'église des consolations pour leur misère.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 juin 1890.
Les obligations sont moins actives et la liquidation des fonds étrangers et valeurs de crédit se fait dans des conditions moins brillantes que celles des rentes. Le 3 0/0 cote 91.35, le 4 1/2 0/0 106.60.

Les efforts des vendeurs à découvert ramènent le Crédit Foncier à 4,220. Cette réaction, évidemment passagère, fournira aux capitalistes avisés une excellente occasion de mettre en portefeuille une des meilleures valeurs qui puisse être signalée à l'épargne.

La Banque de Paris fait preuve d'une grande fermeté à 850. Le coupon de 20 fr. vient à échéance le 1^{er} juillet. On demande la Banque Nationale du Brésil à 600 et au dessus.

La Société Générale maintient son avance à 473.50. Le Crédit Lyonnais est recherché à 751.25. Les Dépôts et Comptes courants à 600. La Banque d'Escompte s'avance à 528.50.

Les titres de la Société des Alpes Autrichiennes cotaient à la fin du mois dernier 205 à 207.50. Ils sont aujourd'hui recherchés à 226.50 et l'on doit considérer que ce sont encore là des cours d'achat pour le portefeuille. Le coupon de 41.75, qui se détache le 1^{er} juin, sera vite regagné, étant donné la situation actuelle de l'entreprise et l'importance des bénéfices déjà acquis pour l'exercice en cours.

On demande les Pierrieres de Ceylan à 55 ; la Gold Trust à 75 ; l'Aurifère Argentine est solidement établie à 30.

L'obligation de Chemins Economiques se négocie à 405.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — L'action « La Perla » est l'objet de nombreuses demandes aux environs de 100 francs. Les nouvelles de la mine continuent à être satisfaisantes. On annonce le prochain départ pour le Transvaal de M. Thibairenq, ingénieur des mines des plus distingués, qui va diriger l'exploitation des mines du « Champ d'Or ».

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

DEUX ALERTES

Dans le but de préparer les troupes de la garnison de Saumur à se réunir sur un point donné dans le plus bref délai possible, le général Jacquemin a l'intention de prescrire deux alertes pendant le mois de juin, une de jour et une de nuit.

Les sonneries d'appel, suivies du refrain de l'école, seront faites en ville par les trompettes.

PROJET DE DÉCLASSEMENT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Une commission, composée comme il est indiqué ci-après, se réunira à la préfecture, le samedi 19 juillet 1890, à deux heures du soir, pour examiner les observations consignées aux registres d'enquête. Elle entendra les ingénieurs employés dans le département, l'agent-voyer en chef et toutes les autres personnes qu'elle croira devoir consulter. Elle donnera ensuite son avis motivé sur le projet.

Sont nommés membres de la commission :

MM. Bazantay, propriétaire et maire de Faveraye; Bellion, propriétaire et maire de Pouancé; Bichon, conseiller d'arrondissement à Angers; Blavier, propriétaire et conseiller d'arrondissement à Saint-Pierre-Montlimard; Drouard, propriétaire et conseiller d'arrondissement à Rochefort-sur-Loire; Duveau, propriétaire et conseiller d'arrondissement à Longué; Hulin, propriétaire et maire de Freigné; Marie-Baudry, propriétaire et maire de Cholet; Mauriceau, propriétaire à Echemiré; Perrault, propriétaire à Brézé; Pottier, propriétaire à Allonnes.

M. Marie-Baudry, est nommé président de la commission.

La chambre de commerce d'Angers et les chambres consultatives des arts et manufactures de Cholet et de Saumur, sont appelées à délibérer et à exprimer leur opinion sur l'utilité et la convenance du déclassement projeté.

LES CONCERTS DU SQUARE

On se plaignait naguère, et avec juste raison, que Saumur était mal partagé pour la musique. On ne peut en dire autant aujourd'hui. Les deux Sociétés musicales de notre ville rivalisent de zèle et de talent pour être agréables à la population. Hier soir, c'était l'Harmonie qui donnait un concert dans le Square du théâtre. Cette excellente idée de concerts en semaine a été fort bien accueillie d'une foule d'auditeurs qui ont applaudi avec enthousiasme les heureux lauréats du récent concours de Cholet.

Dimanche prochain, ce sera le tour de la

Musique municipale, qui se propose, comme nous l'avons déjà dit, de donner régulièrement deux concerts par mois et avec des programmes variés.

Si l'Harmonie veut bien nous continuer ses concerts de semaine, Saumur n'aura plus rien à envier sous le rapport de la musique.

ANGERS. — Voici les prix décernés aux clairs de la fête des fleurs :

Le Jardin de Sémiramis, 30 fr.; l'Avenir horticole, 30 fr.; les Pierrots printaniers (Enfant Prodigue), 25 fr.; le char orné par le Palais des Marchands, 25 fr.; le Docteur Trochenterre, 20 fr.; En Villégiature, 5 fr.; la Glacière, 5 fr.; Mainbré, 5 fr.; Charles VI et Odette, 5 fr.

Incident au tribunal correctionnel. — Vendredi 30 mai, Charles Roland, évadé de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire, et Mingault, âgé de 20 ans, comparaissant sous la double inculpation de vol et coups, ont été condamnés à 2 ans et 8 mois de prison. A peine la lecture du jugement était terminée que Roland, se baissant rapidement, saisit ses sabots et, avant que le gendarme, placé à côté de lui, eût pu l'en empêcher, les lança de toute sa force dans la direction des juges. M. Collin, président, et M. le juge Cattois, qui siégeait à la droite, ont failli être atteints. M. Collin a paré le coup avec la main.

Après avoir dressé procès-verbal, le tribunal a infligé séance tenante, à Roland, une condamnation de 5 ans de prison qui ne se confondront pas avec la peine précédemment prononcée. (Union de l'Ouest.)

VOL D'UNE BARRIQUE DE VIN

Voici un vol qui n'est pas commis souvent.

La semaine dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans le cellier du sieur Billo-teau, situé sur la commune de Liré, arrondissement de Cholet. Là, ils ont dégusté sept ou huit barriques de vin. Une barrique de vin blanc, récolte 1888, leur a paru convenable, car, l'ayant chargée sur une charrette, ils ont pris une direction inconnue.

Ces malfaiteurs ont commis un double délit: un larcin d'abord, au préjudice du sieur Billo-teau, qui regrette sa barrique de vin et qui cherche partout pour la retrouver; ensuite, une fraude, car les malfaiteurs n'ont point fait de déclaration; aussi espérons-nous que les commis des contributions indirectes vont rechercher les fraudeurs.

TOURS. — Hier matin a été célébré, à la cathédrale, avec une grande solennité, le mariage de M^{lle} Deboille et de M. Jean marquis de Bragelongne, lieutenant au 2^e régiment de hussards.

A propos de ce brillant mariage, dit le Mes-

sager, nous constaterons que l'honorable famille Deboille, imitant en cela de récents et heureux exemples que nous ne saurions trop encourager, a tenu à favoriser de ses achats le commerce local. En effet, nous avons pu voir, depuis plusieurs jours, la foule s'arrêter en admiration devant les magasins de M. Bigot-Billard, où était exposé le trousseau de la jeune mariée.

« Acheter tout à Tours », tel semble être le mot d'ordre de la société de Touraine, et nous l'en félicitons. Les commerçants, se sentant ainsi appréciés, tiendront à honneur de ne pas se laisser dépasser par les marchands parisiens, dont les marchandises n'ont souvent pour elles que les apparences du beau et la réputation menteuse du bon marché.

Bon exemple à suivre pour la société saumuroise.

Le 32^e au camp du Ruchard. — Le 66^e de ligne vient de rentrer à Tours; il est remplacé, au camp du Ruchard, par le 32^e qui est parti hier matin.

LA FÊTE DE LA CROIX-ROUGE

À TOURS

Grâce à la subvention de mille francs que le Conseil municipal vient de voter, le Comité d'organisation de la fête a pu élever le chiffre des prix à distribuer aux différentes catégories de concurrents. Les divers prix du concours hippique atteindront le chiffre de trois mille francs.

On nous annonce que de nombreux équipages de maîtres et plusieurs voitures de louage et de commerce sont déjà engagés pour les prix internationaux, qui promettent d'être particulièrement brillants, Tours étant assurément la ville de province la plus renommée pour ses attelages.

Les courses d'obstacles, très en honneur dans les deux régiments de cavalerie de la garnison, réputés pour les qualités émérites des officiers, ne peuvent manquer d'être également très brillantes.

Nous rappelons que les engagements sont reçus tous les jours de 8 heures à 4 heures du matin et de 4 heures à 5 heures du soir, au siège de la Société, 2, rue de la Préfecture, à Tours.

Le tarif des places a été fixé de façon à permettre l'accès de la fête à toutes les classes de la société. Les tribunes réservées sont à 10 fr., les premières à 3 fr., les secondes à 1 fr., les troisièmes à 0 fr. 50.

Afin d'éviter aux guichets l'encombrement qui, vu l'immense affluence de spectateurs, pourrait retarder et troubler l'ordre de la fête, on pourra prendre des billets à l'avance chez les principaux négociants de la ville.

Des trains de plaisir seront organisés pour permettre aux habitants du département et des départements voisins d'assister aux fêtes des

21 et 22 juin. Le carrousel militaire rehaussera encore l'éclat de cette solennité, qui promet d'être une des plus belles auxquelles les habitants de Tours et de la région aient été conviés depuis longtemps.

ROBES BLANCHES

Sous ce titre, le Journal d'Indre-et-Loire publie les lignes suivantes :

« Hier a défilé dans quelques-unes de nos rues le blanc cortège des communiantes, jouissant chacun de nous par son gracieux aspect, si charmant pour les yeux, si charmant pour le cœur.

« Cette fête printanière fleurit les intérieurs même les plus incroyants, même les familles qui ont oublié Dieu. Le père et la mère qui ne vont pas à la messe tiennent cependant à ce que leur fils ou leur fille participe à la joie commune des enfants de leur génération. La misère, le manque de vêtements convenables, arrêteraient un grand nombre de jeunes communiantes; mais la charité remédie à cette pauvreté du costume.

« D'ailleurs, les haines les plus sectaires s'arrêtent, font trêve, devant la blanche phalange, et même aux plus mauvais jours de la Commune, on a vu les émentiers, envahissant les églises, se taire soudain, et reculer plein de respect, devant l'innocent et gracieux spectacle des robes de mousseline et des brassards blancs, devant la fête religieuse qui confond, dans une même livrée, dans une même prière, les enfants du riche et ceux du pauvre.

« Heureuses doivent s'estimer les blanches initiées que nous rencontrons aujourd'hui des circonstances extérieures qui favorisent l'éclat de la foi dans leurs âmes! Elles pourraient songer, pour apprécier leur bonheur, aux temps et aux lieux où la première communion s'accomplissait moins joyeusement.

« Elles voient tous les sourires fêter leur première union avec Dieu. Leur angélique pureté sanctifie nos rues si souvent profanées; et leur rôle de doux missionnaire, d'ange pacificateur, commence dans la famille, au milieu des roses qui parfument, pour leur fête, le foyer domestique! — A. B. »

UN DRAME À ORLÉANS

On télégraphie d'Orléans qu'un soldat du 32^e d'artillerie a tué d'un coup de revolver une jeune fille et s'est suicidé.

LE CAFÉ ET LE « CASSIA ORIENTALIS »

Le café, dont les impôts élèvent si considérablement le prix, est l'objet des plus nombreuses falsifications, aussi les fraudeurs vont-ils jusqu'à fabriquer de toutes pièces un grain similaire ou à mettre en circulation des produits qui en rappellent la forme et le goût. L'une des substances ainsi substituées au café

La Corbeille de Noces

PAR JEAN LORFÈVRE.

— Avant quinze jours, dit Delcroix, Jude aura disparu. Et si l'on sait comment, on ne saura pas pourquoi, l'honneur sera sauf pour Hélène.

— Vous l'aimez donc bien ?

— Et ne le voyez-vous pas ! je l'adore et je suis désespéré.

Ils rejoignirent leur voiture et se firent conduire à l'hôtel de la Promenade.

Et comme s'ils ne pouvaient croire aux événements qui les frappaient si cruellement, M. Martial Mauvrain dit au domestique qui vint leur ouvrir :

— Est-ce que vous n'avez pas en un mariage important, dans la ville ?

— Oui monsieur.

— Mademoiselle Hélène Mauvrain ?

— Avec M. Jude Brizardier, oui monsieur.

Paul Delcroix, les dents serrées, monta machinalement l'escalier; il donna silencieuse-

ment la main à M. Martial Mauvrain et en entrant dans la chambre qu'on lui ouvrit, il semblait un automate avec son front penché, ses yeux immobiles et grands ouverts, sa face pâle éclairée par la lueur de la lanterne que portait le domestique.

A peine chez lui, il tomba sur une chaise.

S'il avait pu pleurer c'eût été un soulagement pour lui. Oui, une larme glissant sur sa joue brunie par le vent des mers aurait enlevé une partie du poids affreux qui inclinait sa tête.

Il ne pouvait, il en était martyrisé.

Dans son cerveau roulaient des pensées, des lambeaux de souvenirs; il reconstituait toute sa vie, depuis le moment où il avait vu Hélène Mauvrain chez Mlle Delcroix; et il était atterré de la succession des événements qui l'avaient empêché de sauver celle qu'il aimait sinon de s'en faire aimer lui-même... mais demain, que fera-t-il ?

Cette interrogation qu'il s'adressa le fit tressaillir; il se leva.

— Oui, que fera-t-il demain ?

Il la reverrait, il ne pouvait point partir sans la revoir. Et après, après ?

Comment allait-il passer sa nuit jusqu'à de-

main ? Se laisserait-il supplicier ainsi, dans ce lit d'hôtel, par les pensées les plus douloureuses ?

Il étouffait dans cette chambre.

Il avait besoin de rafraîchir ses tempes brûlantes dans l'humidité de la nuit.

Il sortit, il ne connaissait pas bien les étres de l'hôtel, mais après avoir erré un instant par les couloirs et les escaliers, il traversa la cour dont le silence était coupé par les brusques piaffements des chevaux et les ronflements du palefrenier dans l'écurie.

Il poussa doucement les verrous de la grosse porte cochère et il se trouva dans la rue.

Il ne voyait rien, il marchait entre les murs des maisons, dans l'obscurité d'un quartier qu'il connaissait à peine.

Quel instinct cruel et ironique le conduisait ? Il n'eût pas su le dire, il se trouva bientôt sur la place des Juges.

Il reconnut la fontaine publique érigée au milieu de cette place.

Et la statue qui s'y dressait toute blanche, sous la lune, semblait lui désigner de son bras tendu la rue où demeurait Hélène.

Une force irrésistible l'attirait de ce côté.

Il voulut revenir seul à cette maison qu'il

venait de reconnaître tout à l'heure, avec Martial Mauvrain, il voulait — ou plutôt sa volonté étant primée par, il ne savait quel attrait de la douleur qui se trouve souvent au fond de nos désespoirs — il allait poussé par une obsession.

Son cœur battit en reconnaissant la demeure tranquille qui abritait les mariés, elle si pure, si belle, et lui l'abominable escroc, voleur de bonheur, voleur d'argent.

Il s'assit sur les degrés du seuil, et le visage dans les mains il sanglotta, il sanglotta à perdre l'âme.

Depuis l'âge d'homme, il n'avait pas pleuré; c'est pourquoi la source de ses larmes s'ouvrait avec cette violence et cette souffrance.

Il se trouvait plus abandonnée en ce moment que dans les nuits de quart, sur son navire, lorsqu'il ne voyait devant lui, derrière lui, de tout côtés, que l'immensité tumultueuse de la mer. Il regrettait de n'être plus sur son vaisseau dans le branle-bas d'une tempête qui raserait sur le pont le tuyau de la machine, et déchaînerait dans les flancs du navire la vapeur, la flamme et la mort... Il lui semblait doux de n'être plus qu'une épave humaine, un cadavre bercé par les flots, sans sépulture.

par des négociants peu scrupuleux est le cassia orientalis.

Bien que les Sénégalais se servent de cette graine, — désignée sous le nom de café nègre, — comme succédané du café et comme fébrifuge associé aux feuilles du baobab, M. Decaux, de la Société entomologique de France, a nettement déclaré que le cassia orientalis contient des principes dangereux, et que la vente devrait en être sévèrement interdite.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Juin-septembre 1890

Excursions en Auvergne et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 juin au 30 septembre des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe
Paris	408 fr.	84 fr.
Nantes	125	96
Angers	116	87
Le Mans	114	85
Tours	100	75
Blois	95	71
Orléans	95	71

ITINÉRAIRE

1^o Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et vice versa ;

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueille (bains du Mont-Dore et de la Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classes, avec réduction de 20 0/0 sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Acès essentiel. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nérès à Nérès ; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueille au Mont-Dore et à La Bourboule.

A travers la mode :

L'écaïlle, longtemps délaissée par nos mondaines, vient de reparaitre triomphante dans

les dernières réunions de mai. Les peignes en écaïlle blonde et brune n'ont jamais été plus portés.

FAITS DIVERS

SOUVENIR HISTORIQUE

La famille de Rothschild a fait acheter à Saint-Petersbourg la fameuse horloge historique fabriquée par Louis XVI.

Cette horloge, que les propriétaires de Milton-Hall, dans le Northamptonshire, s'étaient transmis de génération en génération, a été adjugée aux Rothschild pour la bagatelle de 30,000 livres sterling, soit 840,000 francs, au taux du change. Cette pendule historique, qui a 14 pieds de hauteur, avait été jadis offerte en cadeau de noces à la comtesse Fitzwilliam.

VOYAGE D'UNE CATHÉDRALE EN FER

La mission espagnole au Tonkin a fait venir de France une cathédrale en fer, démontée, et qui s'élèvera dans quelques semaines à Ke-Sat.

Les pièces, qui formaient 834 colis, ont été apportées au Tonkin par le vapeur *Cosmopolit*.

L'édifice, de style ogival, aura 55 mètres de long sur 20 mètres de large et 15 de hauteur.

Il sera surmonté de deux croix en fer de 200 kilos, munies de paratonnerres.

Le poids total du fer est de 76,000 kilos.

D'autre part, le *Comorin* a porté à Haiphong, à son dernier voyage, une caserne en acier destinée à Phu-Lang-Thuong.

Déjà, au Congo, il y a des hôtelleries en acier, dont les trois pièces, apportées d'Europe, ont été montées sur place.

L'ABONNEMENT AU TAILLEUR

Il existe à Boston un assez curieux usage.

Certains tailleurs conviennent d'habiller leurs clients pendant toute l'année, moyennant un prix déterminé, à la condition de reprendre les vieux vêtements aussitôt qu'ils en apporteront de neufs.

Le tailleur s'engage, par exemple, pour 250 fr. par an, à fournir au client trois costumes dans l'année. Quand le second costume arrive, le client rend le premier, et en recevant le troisième, il rend le second.

On peut ainsi, avec une dépense modérée, avoir la réputation d'un élégant et être mis continuellement à la mode.

A la campagne :

Le baron fait admirer sa propriété à un invité.

— Et tous ces petits poulets, sont-ils gentils... et bons à manger, mon cher.

— Cela vous fait de la peine de les tuer ?

ele, et qu'un inconnu avait été témoin de sa faiblesse et de ses larmes.

Il se redressa vivement ; l'homme passa à côté de lui, ralentissant sa marche pour ne pas avoir l'air de fuir.

Delcroix se rangea contre la muraille ; on voyait très mal dans la rue ; cependant il crut remarquer que ce passant solitaire était en habit.

Delcroix avait été, tout à l'heure, trop absorbé par sa souffrance pour avoir pu observer si l'homme passait seulement par cette rue ou s'il sortait d'une des maisons voisines.

— En habit ! — était-ce un des invités de la famille Mauvrain au mariage d'Hélène ?

Mais s'il s'agissait d'un invité attardé, il serait sorti par la porte ; et Delcroix était bien sûr qu'il n'avait pas pu quitter la maison par cette issue, puisque lui-même était assis tout à l'heure sur les marches du seuil.

Delcroix pensa qu'il était peut-être abusé par la pensée dominante à laquelle il rapportait tout en ce moment, et que l'habit qu'il avait cru voir était un vêtement tout autre, et par suite, l'homme qui l'intriguait, un passant indifférent et quelconque.

Mais à Nonchancier, à cette heure, y a-t-il un

— Je ne les tue jamais, je suis membre de la Société protectrice des animaux... je les fais tuer par mon jardinier.

CONSEILS ET RECETTES.

AMORCE IRRÉSISTIBLE POUR LES RATS

Dans un jardin zoologique d'Amérique, un des bâtiments était infesté par les rats, et tous les moyens essayés pour s'en débarrasser étaient demeurés sans résultat. Un jour, le directeur s'aperçut que les rats avaient percé un assez long chemin pour arriver à un tiroir où l'on gardait de la graine de tournesol pour les oiseaux ; il en conclut qu'ils en étaient friands et essaya d'en amorcer des trappes. Le résultat fut merveilleux, les rats s'entassaient dans ces trappes et en peu de temps il en fut débarrassé. Le remède est en tout cas facile à essayer.

(Science pratique.)

POUR CONSERVER L'ODEUR DE ROSES

On place au fond d'un vase en verre une couche de sel fin, on met dessus un lit de pétales de roses odorantes, on recouvre de sel et ainsi de suite, puis on bouche hermétiquement et on conserve au sec.

Quand vient l'hiver, il n'y a qu'à ouvrir le vase dans l'armoire ou dans tout autre endroit qu'on désire parfumer.

MARCHÉ de Saumur du 31 Mai 1890

Froment-commerce, Phectolitre	20	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	19 75	Veau	2 —
Méteil	16 25	Mouton	2 40
Seigle	12 75	Porc	1 60
Orge	12 95	Poulets la couple	4 50
Avoine	10 —	Dindonneaux	—
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	48 —	Oies	9 —
Haricots rouges	17 —	Benrre le kilog.	2 20
Fèves	—	(Eufs la douzaine	— 80
Noix	10 —	Foin, la charretée de	780 kilog.
Châtaignes	—	id. 2 ^e	50 —
Sel les 100 kil.	15 —	id. 3 ^e	40 —
Son	13 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	10 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —	les 52 kilog.	500 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 33.33	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 31.88	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 --
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 120
Champigny	130
Varrains	115
Bourgueil	130
Restigné	120
Chinon	115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200
Ordinaires, environs de Saumur	180
Saint-Léger et environs	115
Varrains et environs	110
Le Puy-Notre-Dame et environs	100
La Vienne	110
Cidre de Bretagne	la barrique 50
Cidre de Normandie	60
Eau-de-vie, droits non compris	Phectolitre 50
Vinaigre de vin	25

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 1^{er} Juin 1890.

Versements de 118 déposants (23 nouveaux), 36,817 fr. ».

Remboursements, 24,411 fr. 61.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 31 Mai :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : la cathédrale de Carthage ; le voyage du Président de la République ; un Cotillon ; Théâtre illustré : *Zaire* ; une Famille. — *La Bouillabaisse*, nouvelle, par Alain Bauguenne. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique du sport. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Tunisie : Inauguration de la cathédrale de Carthage. — Le voyage du Président de la République. — La saison mondaine : un Cotillon. — Le théâtre illustré : *Zaire*, une Famille. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Demander

à l'Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

LE PARFAIT GUIGNOLET

Créé en 1632

Par la R. M. MADELAINE GAUTRON

2 f. 40 le litre

Par quantité de six litres : 2 f. 25

Exiger la signature Taveau et C^{ie}.

Numéros gagnants de la tombola :

173, *Le Petit Clown* ; — 474, *Le Pâtis-sier*.

Prière aux personnes qui ont ces numéros de faire leur réclamation à la Caisse.

PAR: GODET, propriétaire-gérant.

mais aussi sans mémoire, sans nerfs ni cœur pour souffrir...

Comme il se relevait, presque honteux de cette faiblesse, il aperçut à terre un petit bouquet détaché des guirlandes qui avaient orné pendant la journée la façade de la maison.

Il le prit ; il eut cette superstition d'amour, de le prendre comme un sauvage fait d'une amulette sacrée... Peut-être Hélène avait-elle touché ces fleurs... Mais brusquement il le jeta à terre... Non, fini ! c'était fini... A quoi bon ?

Puis il allait se baisser, le reprendre, comme un souvenir d'Hélène encore plus abusée, plus malheureuse que lui, lorsqu'il vit une ombre s'allonger à côté de la sienne.

De la façon dont la lanterne à gaz était placée, les ombres en cet endroit de la rue se projetaient par devant ; l'homme qui survenait se trouvait donc derrière Paul Delcroix.

Mais Paul était trop ému pour avoir remarqué une hésitation dans cette ombre dont les contours semblaient se resserrer en reculant. La première idée qui vint à Paul Delcroix quand il se rendit compte de cette intervention inopinée d'un passant, fut que peut-être il avait donné à quelqu'un sa douleur en specta-

passant quelconque ? Ce qui n'est pas surprenant à Paris où les noctambules sont nombreux, l'est au contraire beaucoup dans une petite ville où l'on ne trouve point âme qui vive dans la plupart des quartiers à dix heures du soir.

Paul Delcroix suivit le passant ou l'invité qui, pendant ces réflexions, avait pris du large et qui marchait maintenant avec une précipitation singulière.

Delcroix l'aperçut traversant la place des Juges éclairée par la lune et qui, n'étant pas étranglée comme les rues par l'ombre des maisons, offrait un large champ de lumière bien unie, propre à mettre en valeur les moindres détails des êtres et des choses.

Delcroix vit distinctement que l'individu était en habit ; il remarqua de plus qu'il portait à la main une petite valise ; mais point de pardessus sur le bras, comme un homme qui l'a oublié en partant avec émoi ; il rasait la fontaine publique presque en courant.

Paul Delcroix se mit à sa poursuite.

— Si cet invité n'est point sorti de la maison de M. Mauvrain par la porte, c'est qu'il aura escaladé le mur du jardin... il fuit...

Puis, son obsession le reprenant :

— Serait-ce lui ? .. C'est impossible !

L'homme allait rentrer dans l'ombre des rues qui débouchent de l'autre côté de la place, il se retourna comme s'il craignait d'avoir été suivi...

Delcroix courait... Mais, arrivé tout haletant à l'endroit où l'homme s'était retourné, il le perdit de vue. Deux ou trois rues s'ouvraient dans cet endroit.

Laquelle l'invité avait-il prise ?

A quelques pas de là, devant lui, un petit carrefour offrait un carré de lumière au milieu de l'entrecroisement des petites rues. L'ombre d'un homme s'y projeta ; un homme le traversa en courant ; Delcroix reconnut Bri-zardier.

D'un bond il se précipita de ce côté ; il s'élança à la suite de Jude dans le dédale des ruelles qui se prolongent vers les quartiers bas de la ville.

(A suivre.)

PILULES GICQUEL, purgatives. 1 f 50

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE ROBINEAU-OURY

Par jugement en date du 2 juin 1890, le sieur Robineau-Oury, ancien négociant à Doué-la-Fontaine, demeurant actuellement à Nantes, a été déclaré en état de faillite ouverte.

La date de la cessation de paiement a été fixée provisoirement au 16 juillet 1888.

M. Doguereau a été nommé juge commissaire, et M. Bonneau, syndic provisoire à ladite faillite.

Pour extrait,
(447) Le Greffier, COLLIN.

Tribunal de commerce de Saumur

Liquidation judiciaire Lorrain-Neveu.

Les créanciers de la liquidation judiciaire Lorrain-Neveu, négociant à Saumur, sont, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, invités à se présenter le samedi 14 juin 1890, à 9 heures du matin, en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

(448) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude de M^e LELIÈVRE, notaire, le Samedi 28 Juin 1890, à 4 heures du soir,

B'UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de Poitiers, n° 22.

Mise à prix : 4,500 fr.

Entrée en jouissance, 1^{er} août 1890.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire. (449)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE MAISON

Située rue de la Croix-Verte, n° 50,

Composée d'un salon, salle à manger, cuisine, petite cour à côté, caves et buanderie;

Trois chambres à coucher et un cabinet;

Deux greniers et une mansarde, jardin devant, pompe dans le jardin.

S'adresser, pour visiter, à M. CHEVALIER, pépiniériste, route de Rouen, et, pour traiter, à M. GUYNEAU, à Montreuil-Bellay.

OCCASION

A VENDRE un très bel **AMEUBLEMENT DE SALON** provenant d'un château des environs, et se composant de: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, le tout en très bon état et garni en riche tissu. S'adresser, pour visiter, chez M^{me} RIBAUT, marchande de meubles, rue Saint-Nicolas. (354)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE BOIRE

Très poissonneuse

Située au bord du Thouet, au couchant du bureau d'octroi du Pont-Pouchard, longeant la levée.

Ensemble: bateau de pêche, petit pré et quartier en dépendant.

S'adresser à M^e LE BARON.

Changement de domicile

M. Gelineau - Rouzeau, entrepreneur de maçonnerie, a l'honneur d'informer sa clientèle et MM. les Propriétaires que, depuis le 4^{er} juin il a transféré son domicile rue Saint-Nicolas, n° 65. (442)



PREMIER POUR MÉNAGES
Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales
Hors concours depuis 1885
SE MÉFIER DES IMITATIONS
Exiger la signal. du B^m J. v. LIBBIG en creux bleu sur l'étiquette.
Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

M. Boret - Lambault, à Dampierre, se met à la disposition des Propriétaires pour le sulfatage des vignes, les soufrages et les incisions annulaires. (450)

M^{me} HALLOT prévient les commerçants de Saumur qu'elle ne paiera pas les dettes contractées par M^{me} LAVOYE et DE S^t-MART.

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM** PURIFIENT le SANG et en REGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Riens (Angleterre).
Prix: 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES:
Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées: 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies.
Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

Les éditeurs du journal la *Mode illustrée*, désirant augmenter encore l'intérêt des lectures que leur journal offre à leurs abonnés, ont élargi le cadre de leurs collaborateurs, afin d'introduire plus de variété dans le choix des romans que ce journal publie.

Avec le numéro 12 (23 mars), a commencé la publication de *Mer Bleue*, par M. Pierre MAEL, le jeune auteur déjà célèbre du *Torpilleur 29*, de l'*Alcyone*, de *Flot et Jusant* et de *Sauveteur*.

Le roman *Mer Bleue* est écrit spécialement pour la *Mode illustrée*; un style coloré et d'un charme puissant entoure une action des plus poignantes créée par l'imagination de M. Pierre Maël.

L'illustration a été confiée à M. LE SÉNÉCHAL, peintre du ministère de la Marine, et à M. G. VUILLIER, artiste dessinateur, qui sèmeront dans le texte leurs charmantes compositions.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:
Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro: trois mois, 7 fr. 50; six mois, 13 fr. 50; Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

SULFATE DE CUIVRE

1^{re} Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt: Rue Daillé, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^t

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

ALCOOL A BRULER

Sans odeur, ne fume pas et ne noircit pas en brûlant: 30 0/0 de réelle économie. Le litre, 1 fr. 30; la bouteille d'environ 4 litre, 4 fr. 15.

Le verre en plus est compté et repris pour 10 cent.

MAGNIQUES BOUGIES DE COULURS

En paraffine..... la boîte 4.70
En stéarine..... — 4.50

Magnifique Service de Table pour 35^e seulement

En Terre de Fer, pâte blanche ou ivoire, nouveaux dessins, couleurs bleu mat, brun, vert ou rose, composé de 48 assiettes plates, 12 assiettes à salade, 4 légumes, 2 plats ovales, 4 plats ronds, 4 ravers, 4 sauciers, 12 couillers, soit 86 pièces que la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FABRICANTS RÉUNIS DE FAIENCE, 67, Rue de Chabrol, à Paris, expédie soigneusement emballé et franco de port dans tous les départements moyennant 35 fr. — Restitution immédiate de l'argent sur son salaire.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygienne sur la Peau

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER la MARQUE de FABRIQUE ET LE TIMBRE de GARANTIE de l'UNION des FABRICANTS.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JUIN

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	91 50	Banque de France	4298 75	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	374	Compagnie parisienne du Gaz	533 50
3 0/0 amortissable	93 75	Banque d'Escompte	527 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	457	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	595
4 1/2 1883	106 07	Comptoir national d'Escompte	610	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	454	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb à 1,000	30
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1215	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	452	— 6 0/0 2 ^e série	105
Oblig. 1855-60 3 0/0	544 50	Crédit Industriel et Commercial	612 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	401 50	— obligations à lots	605
— 1865 4 0/0	535 50	Crédit Mobilier	752 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	453	Suez 5 0/0 remboursable à 500	100 40
— 1869 3 0/0	416 25	Dépôts et Comptes courants	600	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	100 85
— 1871 3 0/0	410	Société Générale	475	Est 3 0/0 anc. r. à 500	436 50	Emprunt russe 1882 5 0/0	98 85
— 1875 4 0/0	531 25	Est	860	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	442	— 1889 4 0/0	17 95
— 1876 4 0/0	529 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1430	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	444 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1886 3 0/0	401	Midi	1295	Nord 3 0/0 r. à 500	448	— 2 ^e	—
Bons de liquidation	530			Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	444 75	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	56 50
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	447	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—
				Nord		1855	
				Orléans		1470	
				Ouest		995	
				Compagnie parisienne du Gaz		1405	
				Transatlantique		645	
				Canal de Panama		30	
				— Suez		2375 50	
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or		94 90	
				Dette d'Égypte 6 0/0		495	
				Extérieur 4 0/0		78	
				Hongrie 4 0/0 or		91 40	
				Italie 5 0/0		97 10	
				Portugal 4 1/2 1888		472	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,